Envoyé en préfecture le 20/09/2024
Reçu en préfecture le 20/09/2024
Publié le
ID : 081-200034031-20240919-19092024_62-DE

COMMUNAUTE DE COMMUNES DES MONTS D'ALBAN ET DU VILLEFRANCHOIS

-EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES MONTS d'ALBAN ET DU VILLEFRANCHOIS-

-:-:-:-:-:-:-:-:-:-

Séance du 19 septembre 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le dix-neuf septembre à vingt heures, le Conseil de la Communauté de Communes des Monts d'Alban et du Villefranchois, légalement convoqué, s'est réuni, au nombre prescrit par la loi, à l'antenne intercommunale de Villefranche d'Albigeois, sous la présidence de Jean-Luc ESPITALIER, Président de la communauté de communes,

Présents : Mesdames Florence DURAND, Thérèse TRAVER, Michèle SAUNAL, Colette VEROLLET, Marie-José ESCANEZ, Sandrine SANDRAL, Vanessa RABAUD, Marie Line BRUNET, Messieurs Bernard LAFON, André BERTRAND, Ghislain ESPITALIER, Jacques ROUSTIT, Jean-Pierre LEFLOCH, Serge CAPGRAS, Yves LE POEC, Jean-Louis PUECH, Jean-Pierre LANNES, Thierry ASTOULS (suppl. Thierry VIEULES), Alain SEVERAC, Sébastien PAULHE, Patrick DAURELLE, Patrick CARAYON, Jean-Luc ESPITALIER, Olivier JUMEZ, Bruno BOUSQUET, Arnaud SIRGUE-BEC,

Absents excusés : Jean-Paul ALRAN, Joël MARQUES, Thierry VIEULES,

Ont donné procuration : Jean-Paul ALRAN à Serge CAPGRAS, Joël MARQUES à Yves LE POEC,

Monsieur Yves LE POEC a été désigné secrétaire de séance.

-:-:-:-:-:-:-:-:-

Membres en exercice : 29. Membres présents : 26. Nombre de votes : 28.
-Date de la convocation : 13/09/2024 - date d'affichage : 13/09/2024.

-:-:-:-:-:-:-:-:-

Délibération n° 2024/62
Objet : Débat portant sur la politique générale de la CCMAV

Le Conseil communautaire,

- Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.2121-19 et L.5211-1,
- Vu le règlement intérieur de la CCMAV approuvé par délibération n° 2024/61 le 19 septembre 2024,
- Considérant la demande formulée par plus d'un dixième des élus communautaires,
- Considérant les échanges relatifs à la politique générale de la CCMAV, ayant lieu entre les conseillers communautaires au cours de la présente séance,
- Sur proposition de Monsieur le Président,

Et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

CONSTATE qu'un débat portant sur la politique générale de la CCMAV a été organisé ce jour en séance du Conseil communautaire.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.

Pour extrait certifié conforme :	Le Secrétaire de séance Yves LE POEC	Le Président Jean-Luc ESPITALIER

Le Président certifie que la présente délibération a été télétransmise en Préfecture et publiée sous format électronique sur le site internet www.montsalban-villefranchois.fr le 20 septembre 2024.